



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

COMPENSATION DES PLIS ÉLECTORAUX, SUITE ET PAS FIN !...

Après avoir essuyé une fin de non-recevoir à notre demande de compensation financière pour la distribution des plis électoraux lors des récentes élections européennes, nous pensions que pour ces législatives convoquées dans une précipitation sans précédent, **La Poste saurait faire un geste de reconnaissance envers ses postiers.**

C'est pourquoi, la CFDT est intervenue très rapidement auprès de la BSCC et de la DRH Groupe pour revendiquer le retour à **une compensation financière bien méritée** ainsi qu'un ensemble de mesures pour garantir des conditions de travail acceptables.

La CFDT a dû déposer un préavis de grève !

Les premières réponses étant loin d'être à la hauteur, nous avons très rapidement déposé un préavis de grève pour contraindre La Poste à négocier. C'est grâce au rapport de force ainsi créé, que **les 10 mesures ont été annoncées.**

Reconnaissons qu'elles correspondent en grande partie à nos demandes (*voir tract CFDT du 14/06/2024*) : report des réorganisations après le 7 juillet, allègement des autres activités, mise en place de renforts, respect des congés, sur-majoration des heures sup de 200% (ou jour de repos), primes forfaitaires pour les personnels sollicités un jour de repos...

Mais, pour la CFDT, le compte n'y est toujours pas !

Oui, les facteurs étaient en droit d'attendre plus avec l'octroi d'une compensation financière. Les comptes fragiles de La Poste ne sont pas un argument quand on sait ce que rapporte à l'entreprise la rémunération par l'état de cette mission de service public.

Aussi, **la CFDT ne retirera pas son préavis** car la pression doit continuer à s'exercer jusqu'à ce que La Poste, aux différents niveaux, réponde pleinement aux demandes légitimes des postiers.

Elle ne peut pas dire que, pour elle, ces élections sont très importantes et qu'elles lui permettent de faire la démonstration de sa capacité à se mettre au service de notre démocratie dans des délais records, **sans reconnaître que c'est grâce à l'engagement et au professionnalisme de ses postiers !**

Quelques semaines plus tard, avec les jeux Olympiques, de nouvelles contraintes ne manqueront pas de se dresser devant eux et ils devraient également les franchir sans aucune reconnaissance ? Ce serait inacceptable, sans doute la fois de trop, car la coupe est pleine !

Oui, les 10 mesures annoncées sont positives, notamment le doublement des heures supplémentaires, mais il en manque une que tous les postiers attendent : une prime !

A suivre avec vigilance, ne serait-ce que dans le respect des mesures annoncées, vous pouvez compter sur la CFDT !

VITAMINEZ LE
DIALOGUE SOCIAL !



Adhérez en ligne

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
contact@cfdtsf3c.org
www.cfdtsf3c.org



Ne pas jeter sur la voie publique